

Tarifs du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018

Secteur location de Salles

a) Tarifcation salle André Malraux

Les associations locales bénéficient d'une salle (Salle des fêtes ou maison de Quartier) gratuitement 1 fois par an pour leur Assemblée Générale et 1 fois par an pour l'organisation d'une manifestation sans entrée payante.

Au delà, elles doivent régler la location de la salle selon le tarif en vigueur.

Période/ durée	Catégories usagers	Tarif forfaitaire
		2018
du lundi au jeudi forfait 8 H entre 9 h et minuit (rangement et nettoyage compris)	Associations Combs-la-Villaises	210 €
	Associations Combs la Villaises appliquant une entrée payante *	420 €
	Tout autre bénéficiaire Combs-la-Villais (Particuliers /Entreprises/Syndics et Conseils Syndicaux/etc.)	630 €
	Tout bénéficiaire hors Combs-la-Ville (Associations/Particuliers/Entreprises/Syndics et Conseils Syndicaux/etc.)	840 €

du lundi au jeudi forfait 4 H entre 9 h et minuit (rangement et nettoyage compris)	Associations Combs-la-Villaises	110 €
	Associations Combs-la-Villaises appliquant une entrée payante *	210 €
	Tout autre bénéficiaire Combs-la-Villais (Particuliers /Entreprises/Syndics et Conseils Syndicaux/etc.)	320 €
	Tout bénéficiaire hors Combs-la-Ville (Associations/Particuliers/Entreprises/Syndics et Conseils Syndicaux/etc.)	420 €

du vendredi au dimanche de 9 H à 22 H la journée ** ou de 9H à 5H le lendemain ou de 14H à 5H et de 9H à 12H le lendemain (rangement et nettoyage compris)	Associations Combs-la-Villaises	420 €
	Associations Combs-la-Villaises appliquant une entrée payante *	630 €
	Tout autre bénéficiaire Combs-la-Villais (Particuliers /Entreprises/Syndics et Conseils Syndicaux/etc.)	840 €
	Tout bénéficiaire hors Combs-la-Ville (Associations/Particuliers/Entreprises/Syndics et Conseils Syndicaux/etc.)	1 050 €

** Application d'un abattement de 15 % sur le forfait 9 h à 22 h

EVENEMENTS FESTIFS (Mariage, Baptême, Anniversaire) du vendredi 14 H au dimanche 17 H (rangement et nettoyage compris)	Particuliers Combs-la-Villais	1 680 €
	Particuliers hors Combs-la-Ville	2 520 €

✦ Arrhes : 30%

✦ Frais nettoyage : 53,50 € / heure

✦ régie : forfait 130 €

✦ office : forfait 110 €

✦ En cas de dépassement d'horaire sur les forfaits : augmentation de 10%

* La disposition concernant les manifestations avec activités lucratives, droits d'entrée payant ou encaissement d'un droit de place s'applique à tout organisateur, à l'exception des manifestations à caractère caritatif qui pourront en être exemptées **sur examen des dossiers** et à l'exception des manifestations faisant l'objet d'une convention avec la commune mentionnant une disposition contraire.

* L'organisation des stages, cours ou formation payant(e)s doivent être ponctuel(le)s et limité(e)s à 5 jours par an.

b) Tarifification Maison de Quartier "Le Soleil" (mise à disposition de la cuisine, de la vaisselle)

Les associations locales bénéficient d'une salle (Salle des fêtes ou maison de Quartier) gratuitement 1 fois par an pour leur Assemblée Générale et 1 fois par an pour l'organisation d'une manifestation sans entrée payante.

Au delà, elles doivent régler la location de la salle selon le tarif en vigueur.

Période/ durée	Catégories usagers	Tarif forfaitaire
		2018
du lundi au dimanche forfait de 9 H à 22 H (rangement et nettoyage compris)	Associations Combs-la-Villaises	185 €
	Tout autre bénéficiaire Combs-la-Villais (Particuliers /Entreprises/Syndics et Conseils Syndicaux/etc.)	370 €
	Tout bénéficiaire hors Combs-la-Ville (Associations/Particuliers/Entreprises/Syndics et Conseils Syndicaux/etc.)	555 €
du lundi au dimanche forfait 4 H (rangement et nettoyage compris)	Associations Combs-la-Villaises	100 €
	Tout autre bénéficiaire Combs-la-Villais (Associations/Particuliers/Entreprises/Syndics et Conseils Syndicaux/etc.)	190 €
	Tout bénéficiaire hors Combs-la-Ville (Associations/Particuliers/Entreprises/Syndics et Conseils Syndicaux/etc.)	285 €
EVENEMENTS FESTIFS du vendredi au samedi ou du samedi au dimanche de 9 H à 2 H le lendemain matin (rangement et nettoyage compris)	Particuliers Combs-la-Villais	470 €
	Particuliers Hors Combs-la-Ville	945 €
du lundi au vendredi de 9h à 22h pour les cours, stages, formation payante * (rangement et nettoyage compris)	Associations Combs-la-Villaises dispensant cours, stages, et/ou formation payante (forfait pour 1 stage)	230 €
	Associations Combs-la-Villaises appliquant une entrée payante	310 €

✧ Arrhes : 30%

✧Frais nettoyage : 53,50 € / heure

✧En cas de dépassement d'horaire sur les forfaits : augmentation de 10%

* La disposition concernant les manifestations avec activités lucratives, droits d'entrée payant ou encaissement d'un droit de place s'applique à tout organisateur, à l'exception des manifestations à caractère caritatif qui pourront en être exemptées **sur examen des dossiers** et à l'exception des manifestations faisant l'objet d'une convention avec la commune mentionnant une disposition contraire.

* L'organisation des stages, cours ou formation payant(e)s doivent être ponctuel(le)s et limité(e)s à 5 jours par an.

c) Tarifification Maison de Quartier "Les Quincarnelles"

Les associations locales bénéficient d'une salle (Salle des fêtes ou maison de Quartier) gratuitement 1 fois par an pour leur Assemblée Générale et 1 fois par an pour l'organisation d'une manifestation sans entrée payante.

Au delà, elles doivent régler la location de la salle selon le tarif en vigueur.

Période/ durée	Catégories usagers	Tarif forfaitaire
		2018
du lundi au dimanche forfait de 9 H à 22 H (rangement et nettoyage compris)	Associations Combs-la-Villaises	160 €
	Tout autre bénéficiaire Combs-la-Villais (Particuliers /Entreprises/Syndics et Conseils Syndicaux/etc.)	320 €
	Tout bénéficiaire hors Combs-la-Ville (Associations/Particuliers/Entreprises/Syndics et Conseils Syndicaux/etc.)	470 €
du lundi au dimanche forfait 4 H (rangement et nettoyage compris)	Associations Combs-la-Villaises	82 €
	Tout autre bénéficiaire Combs-la-Villais (Associations/Particuliers/Entreprises/Syndics et Conseils Syndicaux/etc.)	160 €
	Tout bénéficiaire hors Combs-la-Ville (Associations/Particuliers/Entreprises/Syndics et Conseils Syndicaux/etc.)	235 €
du lundi au vendredi de 9h à 22h pour les cours, stages, formation payante * (rangement et nettoyage compris)	Associations Combs-la-Villaises dispensant cours, stages, et/ou formation payante (forfait pour 1 stage)	230 €
	Associations Combs-la-Villaises appliquant une entrée payante	310 €

✦ Arrhes : 30%

✦Frais nettoyage : 53,50 € / heure

✦En cas de dépassement d'horaire sur les forfaits : augmentation de 10%

* La disposition concernant les manifestations avec activités lucratives, droits d'entrée payant ou encaissement d'un droit de place s'applique à tout organisateur, à l'exception des manifestations à caractère caritatif qui pourront en être exemptées **sur examen des dossiers** et à l'exception des manifestations faisant l'objet d'une convention avec la commune mentionnant une disposition contraire.

* L'organisation des stages, cours ou formation payant(e)s doivent être ponctuel(le)s et limité(e)s à 5 jours par an.

d) Tarification Beausoleil

Catégories usagers	Type de local
Associations départementales disposant de locaux à usage exclusif (participation aux frais de fonctionnement et d'entretien des locaux)	Pour des locaux d'une superficie comprise entre 50 et 70 m ²
	Pour des locaux d'une superficie comprise entre 25 et 50 m ²

e) Caution obligatoire pour la location de la salle André Malraux et des Maisons de Quartier (Tous pre

1^{er} janvier 2018			
	1 ^{er} chèque : Caution pour dégradations	2 nd chèque : Caution pour annulation tardive	TOTAL CAUTION
Réservation sans régie	380 €	165 €	545 €
Réservation avec régie	585 €	255 €	840 €
Réservation de maison de quartier	145 €	75 €	220 €

=> Quelle que soit la date ou le délai écoulé entre le contrat et la prestation

Tarif Mensuel
2018
100 € / mois
50 € / mois

neurs) :